

<ul style="list-style-type: none"> ○ Le dimanche 1er mars 2015 ○ 2 réunions 	Meeting de St Louis	<ul style="list-style-type: none"> ○ à St Louis
<ul style="list-style-type: none"> ○ catégories : F & G 12 ans et + (2003 et avant) 		
<ul style="list-style-type: none"> ○ plage d'engagement sur Extranat : du 17/02/2015 au 24/02/2015 ○ publication des engagés : 25/02/2015 		

Type de compétition : Compétition d'animation

Gestion informatique : gérée par le l'organisateur.

Intégration des résultats sur Extranat : gérée par le l'organisateur.

Ouverture de la compétition : compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Date et horaire de la réunion technique : pendant le temps d'évacuation du bassin, soit 10 minutes avant le départ de la première épreuve

Équipements : bassin de 25m ; couloirs ; bassin de récupération ; infirmerie (oxygénothérapie, DSA) ...

Médical et sécurité : la présence d'un médecin (équipé) ... déclaration de la manifestation auprès des institutions concernées (Gendarmerie ou Police, SAMU et Pompiers)

Détail des épreuves :

- Nage libre : 50, 100, 200, 400
- Dos : 100, 200
- Brasse : 100, 200
- Papillon : 100, 200
- 4 N : 100, 200

Jury : Le jury est constitué par l'organisateur selon les règles FFN (respect du jury minimal transmis par le comité), la désignation du juge-arbitre est du ressort du comité.

Modalité d'engagements : Les engagements complémentaires individuels seront possibles qu'avant le début de la première réunion de la compétition et ne seront recevables que s'ils sont transmis à l'organisateur au minimum 45 mn avant le premier départ programmé.

- frais d'engagements : 1 euro par nageur

Classements spécifiques à la compétition : sont récompensés les 3 premiers de chaque catégorie, à l'addition de leurs 3 meilleures performances à la table de cotation.

Transmission et publication des résultats : compétition traitée par le l'organisateur

- Date limite de réclamation

à partir du jour de la publication sur le site Internet du comité et dans un délai n'excédant pas une semaine, les clubs sont à même de saisir le comité sur les éventuelles anomalies de traitement post-compétition.

- Date de validation définitive

Passé le délai d'une semaine après la date limite de réclamation, les résultats et classements sont arrêtés définitivement pour toutes les parutions.

Programme et horaires
(OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)

Dimanche 1er Mars 2015

OP : 8h00 – DE : 9h00	OP : 13h00 – DE : 14h00
1 – 200 4N Messieurs	12 – 200 4N Dames
2 – 100 Dos Dames	13 – 100 Dos Messieurs
3 – 200 Dos Messieurs	14 – 200 Dos Dames
4 – 100 brasse Dames	15 – 100 brasse Messieurs
5 – 200 brasse Messieurs	16 – 200 brasse Dames
6 – 100 NL Dames	17 – 100 NL Messieurs
7 – 400 NL Messieurs	18 – 400 NL Dames
8 – 100 Pap Dames	19 – 100 Pap Messieurs
9 – 200 pap Messieurs	20 – 200 Pap Dames
10 – 100 4n Dames	21 – 100 4N Messieurs
11 – 50 NL Messieurs	22 – 50 NL Dames